

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL DU 7 SEPTEMBRE 2018 A ROYE

Le conseil d'administration national s'est réuni le 7 septembre à 17 heures sous la présidence de Jean-Jacques Dupuis à Roye.

Présents : Jean-Jacques Dupuis, Jean-Pierre Barbaste, Gérard Godet, Claude Bruhier, Jacques Bailly, Christian Le Fevre, Gilles Bergeron, Marcel Leroy, Alain Kumm, Romain Charvolin, José De Sousa, Didier Arbonnier, Aurélien Gall, Thierry Bazire, Jacques Caris, Patrick Michaut, Pascal Moreira, Denis Rahal, Marie Janssen, Yannick Cussonneau, Yves Andrieux, Dominique Coeur, Pascal Dudek, Jean-René Péré, Jean-Pierre Sese, Philippe Peres, Bernard Bourgeois, Pierre Bonometti.

Absents excusés : Patrick Kreiss ; Nicolas Andrieux, Carl Ginfray (mandat à JJ Dupuis), Tharsice Wingerling

M. Dupuis, après avoir procédé à l'appel, souhaite la bienvenue aux membres du CA et passe la parole à H Velut, responsable du colombier du Pigeon Royal qui a accueilli les pigeons du championnat de France des régions.

Celui-ci fait le bilan de ces 5 mois de présence des pigeons provenant de toute la France (maladies, entraînements, pertes....) et informe que ceux-ci seront lâchés le lendemain à Tours dès que possible en tenant compte des lâchers prévus sur place.

M Dupuis remercie M Velut et son équipe et souhaite de belles rentrées pour le lendemain.

Ordre du jour :

- Approbation des P V des C A des 14/10/17 et 16/12/17
- Compte rendu des réunions des Commissions Sportive: *Gilles Bergeron*, Contrôle: *Alain Kumm* Communication: *Marcel Leroy*, Instruction: *Romain Charvolin*,
Etude des propositions de la dernière section : *Romain Charvolin*
- Mise en place des concours semi nationaux en 2019: *Jean Pierre Barbaste*
- Congrès National 2019: Proposition de réorganisation du programme du week-end
- Congrès National 2020: la 2è région est candidate à l'organisation: *Aurélien Gall*
- Congrès 2021, 2022
- Point sur les finances: *Claude Bruhier*
- Révision du loyer pour la fédération Nord Pas de Calais: *Gérard Godet et Claude Bruhier*
- Bilan du Tour de France Colombophile: *Marcel Leroy*
- Point sur les affaires en cours: *Christian Le Fevre*
- Commission Rapaces: *Bernard Bourgeois*
- Demande de Prêt de la 17è
- Tirage au sort des membres de la Commission de Discipline, de la Chambre d'Appel Nationale, de la Commission de Dernier Recours
- Questions diverses
- Organisation de la journée du samedi et point sur la colonie et les pigeons encore présents pour la course finale

-Approbation des P V des C A des 14/10/17 et 16/12/17

Pas de remarques particulières sur ces 2 comptes rendus. Ils sont donc approuvés à l'unanimité.

-Compte rendu des réunions des Commissions Sportives: G Bergeron ,

Pas de remarques particulières sur ce compte rendu

-Communication: M Leroy,

Certains administrateurs déplorent l'arrivée tardive de ce document. Le Président indique qu'il est arrivé très tardivement au siège et que les services administratifs ont fait au plus vite pour le diffuser.

Romain Charvöllin souligne qu'il manque un certain nombre de points dans ce compte-rendu qui ont pourtant bien été traités. Il mentionne notamment la création de comptes sur les réseaux sociaux (Facebook) pour les diffusions d'informations, reportages etc. G Godet indique qu'il y a bien une page Facebook créée pour le compte de la FCF mais qu'il ne connaît pas le compte et le mot de passe pour y accéder. Il est chargé par le Président d'étudier le problème.

R Charvolin dit qu'au cours de cette réunion, il a été dit que le site internet de la fédération était mal référencé sur le moteur de recherche Google. Après vérification, il informe qu'au contraire, notre site est très bien référencé

Instruction: R Charvolin,

Romain Charvolin propose : Adaptation du concours du meilleur jeune colombophile pour des tranches d'âges différentes (moins de 3 ans de licence, colombophiles de moins de 15 ans).

A l'heure actuelle le concours meilleur jeune est réservé aux jeunes entre 15 et 25 ans. Il propose en fait un concours des meilleurs débutants sans limite d'âge (à partir de 25 ans). Cela va poser un problème de logistique et financier pour la FCF. Le Président propose que R Charvolin prépare pour le prochain CA une proposition plus finalisée en fonction de ce qui a été dit durant ce CA (concours, ou formation) pour prise de décision.

R Charvolin propose :- Prise en charge de la distribution des manuels d'initiation.

Ce document est disponible sur le site de notre fédération

Romain Charvolin propose : Création de rencontres entre anciens participants au concours du meilleur jeune colombophile

Discussions sur ce sujet de la part des administrateurs. Il est demandé de réfléchir à ce qui pourrait être fait dans ce domaine.

R Charvolin propose : La création de supports d'instruction (diaporama, tutoriels vidéos, etc). Il propose la création de document type avec des diaporamas, tutoriels vidéos intégrées au document. Il lui est répondu qu'en matière de vidéo, cela semble intéressant, et qu'il faudrait peut être prendre l'attache d'un étudiant en BTS informatique pour assurer ce travail. Estimer le coût

- **R Charvolin propose** : Revoir la rubrique sur les régions dans le bulletin national, supprimer les articles personnels qui intéressent peu les colombophiles extérieurs à la région par une thématique précise et différente à chaque bulletin où chaque région répondra à cette thématique.

Il y a une discussion sur ce thème. Il est rappelé qu'il n'y a plus de publication de résultats sur ces pages régionales. Pas de décision sur cette proposition. Le président propose à R Charvolin de réfléchir à ces différentes thématiques et d'en reparler au prochain CA avec des propositions précises.

-Mise en place des concours semi nationaux en 2019: JP Barbaste

JP Barbaste explique comment il voit le projet : à une date unique pour toute la France, les régions se regroupent (par trois minimum) pour jouer ce concours dès 2019. Les vainqueurs de ces concours seraient récompensés par la FCF. Il propose le regroupement des régions suivantes : (la 1-2-3) (la 6-8-19) (la 4-10-21) (la 5-9-11)(la 15-17-18) (la 12-13-14). Ce découpage est discuté par le C A. Il lui est fait remarquer qu'il existe déjà des regroupements de Région qui ne sont pas tout à fait ceux indiqués.

Le problème de la date de ce concours semble le point le plus important à régler le plus rapidement possible. Après discussions, le CA décide que cette date sera le samedi **27 juillet 2019**.

Un courrier sera envoyé avant le 15 septembre à tous les Présidents de Région qui seront invités à faire remonter leur choix de point de lâcher et le regroupement de régions. Ils auront une quinzaine de jours pour y répondre et faire leurs remarques.

-Congrès National 2019: Proposition de réorganisation du programme du week-end

Suite à une réflexion des élus concernant l'organisation des congrès, le Président propose d'organiser différemment le déroulé des prochains congrès. Ces modifications sont proposées car nous avons peu d'exposants, qui se plaignent du peu de personnes qui sont présentes et les colombophiles ne viennent pas car il y a peu d'exposants.

Après discussions, l'organisation pour Gravelines 2019 sera:

Le samedi :

- 9h Ouverture du congrès, inauguration
- 9h Concours du meilleur jeune
- 10h 00 1ère remise des prix
- 13 h Conférence vétérinaire
- 14 h vente des pigeons
- 15 h 2ème remise des prix
- 17h Conférence alaire
- 19h Soirée de gala

Le dimanche :

- 9h Pointage des délégués
- 10h Assemblée générale

Afin de mieux préparer la vente des pigeons, il faudra présenter une prévente sur internet avec une liste définitive de pigeons Les 2 vices présidents sont chargés de prospecter pour avoir des pigeons à la vente provenant de très bons colombophiles. On va consulter les meilleurs de chaque championnat. Impérativement il faut avoir les pedigrees et éviter la vente de bons. C Ginfray et J P Barbaste sont chargés également de rechercher des pigeons chez les colombophiles belges et hollandais.

Sur proposition du président, on invite à la soirée de gala les 3 premiers de chaque championnat (21 personnes).La FCF règle le prix de leur repas.

JP Barbaste et C Ginfray sont chargés de prospecter les exposants en utilisant la liste des exposants qui étaient présents à Fugare.

Il est discuté de l'opportunité d'acheter des stands modulables. Se pose le problème du stockage et du transport quand le congrès est loin du lieu de stockage. On va estimer le coût d'achat de stands qui seraient achetés par la FCF et prêtés aux régions organisatrices de congrès.

-Congrès National 2020: la 2è région est candidate à l'organisation: A Gall

En 2020, la 2eme région se porte volontaire pour organiser le congrès qui aurait lieu à St Quentin, annonce A Gall. La ville, facile d'accès, possède des infrastructures suffisantes en matière d'hôtellerie (10 hôtels) .Le palais des sports où se déroulera le congrès est en plein centre ville, possède de nombreuses salles. Il y a en plus une grande salle communale à quelques centaines de mètres du palais des sports. Elle est équipée pour la restauration. Pas de problème non plus pour organiser des excursions. Les dates retenues sont les 17-18-19 janvier 2020. A Gall indique qu'il va pouvoir demander une subvention à la mairie.

A Gall indique qu'il souhaite organiser conjointement avec la fédération ce congrès, et donc que si ce congrès est bénéficiaire, les bénéfices seront partagés, et en cas de déficit, ceux-ci seront pris en charge par la fédération. Il est demandé à A Gall de présenter à la FCF un projet financier pour savoir si la FCF est d'accord avec le projet.

Le CA est d'accord pour cette proposition

- Congrès 2021, 2022

Le Président demande amicalement à Mr Y Andrieux, Président de la **12eme** région, s'il souhaite organiser ce congrès à Limoges. M Andrieux ne peut prendre d'engagement pour l'instant et réfléchit à la faisabilité. Le président fait remarquer que la situation géographique de Limoges est intéressante pour l'organisation d'un congrès.

Toute candidature pour l'organisation de ce congrès serait la bienvenue. On en reparle au prochain CA et M Andrieux donnera sa réponse.

-Point sur les finances: C Bruhier

Lecture par le trésorier d'un point de situation des finances au 04 /09/18

Caisse d'épargne

Compte courant	14 234.28 €
Comptes Captio Pre.	25 000.00 €
Comptes Captio Pre.2	25 000.00 €
CSL Associatis	24 019.65 €
Livret A CE	50 000.00 €

Banque Postale

Compte Courant1	354.14 €
Livret A	87 609.32 €
Livret B	132 364.64 €
Fonds disponibles au 4 septembre 2018	359 582.03 €

Remarques : achat de 3 ordinateurs : 1 976.40 € (Immo)

3 bulletins parus au lieu de 4

Le Président indique que les réunions des différentes sections ont coûté 5807€ ce qui est important. On est de moins en moins nombreux, et il va falloir réfléchir aux rythmes de ces réunions, à leurs financements et la façon de les organiser. José De Sousa fait remarquer que ces réunions sont importantes, permet de réunir toutes les régions autour d'un même projet et souhaite qu'elles ne soient pas supprimées.

Ne peut-on pas faire ces réunions de section le samedi matin du championnat des régions ? Moins de frais de transport car covoiturage avec les présidents de régions. On va y réfléchir. Cela ferait venir du monde lors de ce championnat des régions.

-Révision du loyer pour la fédération Nord Pas de Calais: G Godet et C Bruhier

La première région occupe une partie des locaux du siège de la F C F et paie pour cela un loyer de 1417€ par trimestre en 2018. Notre commissaire aux comptes demande à ce que ce

loyer fasse l'objet d'une réévaluation chaque année pour éviter toutes éventuelles critiques. G Godet propose que ce loyer évolue systématiquement tous les 1er janvier en fonction de l'indice du coût de la construction du 3eme trimestre de l'année N-1. Il indique que cette règle donne une augmentation du loyer trimestriel de 23,28€ au 1er janvier 2019.

Formule de Calcul loyer 2019 : Loyer 2018 * par ICC 3eme T 2017/ par ICC 3eme T 2016

- Loyer 2018 : 1417€

- indice du coût de la construction 3eme trimestre 2017 : 1670

- indice du coût de la construction 3eme trimestre 2016 : 1643

Formule de calcul : $(1417 * 1670) / 1643 = 1440.28€$

Il est rappelé que cet immeuble est propriété de la FCF suite à un don d'un colombophile de la première région.

Tout le monde est d'accord pour adopter cette règle.

-Bilan du Tour de France Colombophile: M Leroy

M Leroy indique que tous les participants ont eu à cœur de faire que ce tour de France soit une réussite. La 1^{ère} étape à Maubeuge a fait l'objet d'une émission très intéressante et très regardée en direct sur France 3. Il remercie vivement la famille Andrieux pour son implication. Ils ont fait quelque chose de merveilleux. Il est toujours difficile de faire amener du public. Il y a bien eu quelques petits dysfonctionnements notamment au niveau des banderoles non parvenues à temps et quelques présidents de région non prévenus. Dans l'ensemble, cette manifestation est un succès.

-Championnat d'Europe à Mira

Le Président rappelle les bons résultats obtenus par la France dans le cadre de cette compétition (voir le site et le prochain b n)

-Point sur les affaires en cours: C Le Fevre

C. Le Fevre informe qu'il y a 2 affaires en cours qui concernent le recouvrement des sommes dues de la part de Mrs Despierres et Durand.

Il existe 3 autres dossiers ouverts en ce moment mais il est préférable ne pas en parler au CA. Il est en attente de réponses de 3 régions.

C Le Fevre indique qu'il est satisfait du fonctionnement actuel entre lui et le Président.

Y Andrieux indique qu'il y a un gros dossier avec une société nouvelle qui s'est créée en 12eme région avec des amateurs provenant de la 12eme et de la 9°. La demande d'affiliation a été refusée car pas de dossier de mutation signé. Malgré tout, ils ont joué de façon illégale car association non affiliée. L'avocat de cette société a mis en demeure la FCF d'affilier sous quinze jours cette société sous peine de procédure judiciaire. JJ Dupuis a eu avec beaucoup de mal le président au téléphone. Il lui a demandé qu'il règle le montant des licences et les mutations avant d'affilier cette société. Seul un chèque du montant des licences est arrivé au siège. Un courrier a été envoyé individuellement à chaque amateur pour le règlement des mutations. Pas de nouvelle de leur part à ce jour. Le CA doit décider de ce qui doit être fait. Il décide de ne pas délivrer de licence tant que les mutations ne seront pas réglées. Un courrier sera envoyé aux 8 amateurs concernés. Décision à l'unanimité moins une abstention.

-Commission Rapaces: B Bourgeois

B Bourgeois indique que ce dossier est au point mort en ce moment. Les députés ont été contactés par courriers. Les réponses sont en général : protéger vos pigeons. Il conviendrait peut être de s'associer aux chasseurs pour ce dossier. Il est dit que la LPO dicte ses volontés.

M Leroy se propose de contacter le président des chasseurs pour une réunion commune.

-Demande de Prêt de la 17è

J.P Barbaste président de la 17eme sollicite un prêt d'un montant de 30 000€ remboursable sur 5 ans au taux de la caisse d'épargne pour l'achat d'un camion neuf. Sa région finance une partie de l'achat. Le CA accorde le prêt à l'unanimité.

Problème de constatation avec les appareils

La fédération est constamment relancée par R Tantart qui trouve des problèmes sur les appareils électroniques (Unikon et Bricon). Il dit que la FCF ne fait rien. Gilles Bergeron intervient pour donner les dernières informations en sa possession. Il va faire paraître sur le site un article concernant ce problème et une réunion est prévue à Paris avec le Directeur de Unikon pour exposer les problèmes.

-Questions diverses

-Question sur les Lieux de lâcher : M Michaut et M Coeur souhaiteraient que les lieux de lâcher comportent des adresses plus précises, pour que les chauffeurs les trouvent plus facilement. On va demander aux contrôleurs de lâcher de repreciser les adresses exactes (numéro de rue)

- Question de P Bonometti

P Bonometti indique que beaucoup de transporteurs étrangers de pigeons, soit ne viennent pas sur le lieu de lâcher à la bonne date sans prévenir, soit viennent 15 jours après la date prévue avec le même permis de lâcher. Il propose de les sanctionner. Il lui est fait remarquer que ce sont avant tout des amis, qu'il faudrait sûrement leur rappeler amicalement la conduite à tenir. On va essayer de prévoir une réunion avec eux.

-Question de T Bazire :

Interdire à l'ALC/CALC ou toute autre organisation de « venir siphonner les pigeons dans d'autres régions à la leur ». Surtout lorsque l'on connaît la situation actuelle de la colombophilie dans certaines régions.

« Les organisations externes aux régions ne doivent pas être en mesure de venir butiner chez les voisins. Surtout que les associations comme les ALC/CALC ne sont même pas affiliées à la FCF. C'est inadmissible. »

Le CALC est une entente et à ce titre demande des permis de lâcher via une association colombophile. Les colombophiles d'autres sociétés qui ne sont pas dans cette entente, s'ils souhaitent jouer ces concours, obligation leur est faite de se déplacer dans un centre de mise en loges d'une société qui, elle, fait partie de cette entente et qui, à ce titre, va être ramassée. Ils ne peuvent pas mettre en loges dans leur propre local et venir se faire ramasser leurs pigeons à domicile. La région doit faire respecter ce point du règlement. T Bazire pense qu'il est très difficile à son niveau d'empêcher de tels agissements.

-Question de M JP Barbaste : il souhaite que la fédération mette à disposition des contrôleurs de lâcher un outil qui permettrait de connaître si les lâchers dans un secteur ont bien eu lieu, à quelle heure ou bien s'ils vont être reportés. Il lui est proposé de solliciter N Andrieux, président de la section Recherches Scientifiques, pour réfléchir à ce problème et développer un outil informatique.

-Question de M Leroy : élimination de la feuille de jeu

Il y a eu une expérimentation de supprimer la feuille de jeu en utilisant une application gratuite fournie par B Cailleux qui a déjà présenté son projet il y a un moment. Il y aura sans doute un compte rendu officiel de cette expérimentation par M Cailleux. Cette expérimentation est positive selon M Leroy. Il faudra faire une modification du règlement des concours si on décide de généraliser cette suppression de cette feuille de jeu qui gère aussi les mises. Cela concerne surtout les amateurs de la fédération Nord Pas de Calais.

-Projet Euralens

Il s'agit de la construction d'un colombier de 20 m² par des élèves qui sera prêt pour l'année prochaine avec l'organisation d'un concours Louvre Paris – Louvre Lens. La date retenue pour la fin de la construction est le 30 mars, le pigeonnier serait alimenté en pigeons par les différents groupements de la 1ere région.

-Courrier de Mr Hoflack

M Hoflack a envoyé un mail au président national pour qu'il fasse un démenti concernant la rumeur qui court sur son compte : il aurait été arrêté par la douane avec de l'EPO dans sa voiture. Il a déposé plainte et en a envoyé une copie avec son courrier.

A Kumm intervient en faisant remarquer que selon le Docteur Madera, l'EPO ne semble pas marcher dans le sport colombophile.

Après discussions, il apparaît que l'on ne peut pas faire un démenti tant que l'on ne connaît pas le résultat de l'enquête suite à son dépôt de plainte.

-Bagues matricules

Il est rappelé que seules les bagues homologuées en colombophilie portent le logo FCI. Il y a un site internet qui vend des bagues de tous les pays, de toutes les couleurs et même de diamètres différents mais sans le sigle FCI. Il faudra donc être très vigilant aux mises en loges.

-Tirage au sort des membres des différentes Commissions

Commission de Discipline :

Tirage des 14eme, 21eme, 9eme, 13eme, 15ème régions en titulaire

Tirage 18eme et 17eme comme suppléant

Commission de la Chambre d'Appel Nationale :

Tirage des 13eme, 6eme, 8eme, 17eme, 9eme régions en titulaire

Tirage 5eme et 12eme comme suppléant

Commission de Dernier Recours

Tirage des 17eme, 19eme, 10eme, 8eme et 13eme régions en titulaire

Tirage 12eme et 4eme comme suppléant

Désignation des membres de la Commission des Statuts :

6 membres titulaires et 2 suppléants :

Titulaires : le président général, J J Dupuis, et le président de la section "Protection et Contentieux, Christian Le Fevre, sont membres de droit ;

J De Sousa, Th Bazire, Y Cussonneau, Y Andrieux

Suppléants : M Janssen et J Carris

Exposition pré olympique le samedi 24 novembre à Châteaudun. Test pour les juges. Les pigeons seront libérés le samedi soir.

Date du prochain CA

Le prochain CA aura lieu le vendredi 18 janvier, à Gravelines pour l'approbation des comptes et l'examen des vœux.

Ordre du jour de l'AG de Gravelines.

Tout le monde est d'accord pour reprendre le même ordre du jour que celui de l'année passée.

*M Leroy demande que les rapports des sections soient abordés avant l'examen des vœux.
Accepté à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, M. Dupuis lève la séance, souhaitant à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et un agréable week end à Roye.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que le Président National et le Secrétaire de séance ont signé après lecture.

Le Secrétaire Général

Le Président National

Gérard Godet

Jean-Jacques DUPUIS